

# PANEL MONDIAL STRATÉGIQUE

SUR L'AVENIR DU MODÈLE DU PROGRAMME COMMUN ONUSIDA Le présent mandat pour un Panel mondial stratégique sur le Modèle du programme commun ONUSIDA a été élaboré en réponse au Point 6.4 de la Décision du CCP (décembre 2016) demandant au Directeur exécutif et au Comité des organisations coparrainantes (COC) de l'ONUSIDA:

- D'établir un panel stratégique en vue de formuler des recommandations pour un Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida durable et adéquat au moyen d'une révision et d'une actualisation de son modèle, en particulier les aspects relatifs au travail conjoint, au financement et à la responsabilité ainsi qu'à la gouvernance, et de présenter ces recommandations au COC;
- D'inclure dans le panel stratégique des membres du Secrétariat, les Coparrainants et des membres des groupes constitutifs du CCP, ainsi que des experts indépendants, et de l'organiser de sorte qu'il soit possible d'obtenir les contributions de toutes les parties prenantes, telles que les États membres, en veillant notamment à assurer un juste équilibre entre représentation régionale, société civile et personnes vivant avec le VIH et le sida;
- De convoquer une consultation multipartite relative aux révisions susceptibles d'être apportées au modèle de l'ONUSIDA avant la fin du mois d'avril 2017, sur la base des recommandations formulées par le panel stratégique et avec la contribution du COC;
- De présenter une version révisée du modèle de l'ONUSIDA lors de la 40e réunion du CCP en vue de son examen et de son approbation, en tenant compte des recommandations formulées par le panel stratégique.

# LE MODÈLE DU PROGRAMME COMMUN DANS UNE NOUVELLE ÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) occupe une place unique, aussi bien dans l'histoire des Nations Unies que dans celle de l'architecture mondiale de la santé. Lancé en 1996, il est alors considéré comme une expérience en termes de gouvernance mondiale et nationale— jamais auparavant les Nations Unies n'avaient rassemblé plusieurs organisations au sein d'un même programme commun, ni sollicité une large implication de la société civile au sein de son conseil (voir encadré 1). Beaucoup ont supposé qu'il ne survivrait pas au-delà de sa première année. Aujourd'hui, l'influence, les contributions et les réussites du Programme commun attestent de l'efficacité de cette expérience qui continue à être présentée comme un modèle de réforme pour les Nations Unies, notamment dans le domaine du développement durable.

Le Programme commun est désormais la principale autorité mondiale en ce qui concerne l'épidémie de VIH et ses aspects économiques et politiques, ainsi que le porte-parole influent d'une riposte fondée sur les faits et sur les droits, mise en œuvre au moyen de ressources suffisantes. Il a renforcé l'action et établi des partenariats qui rapprochent les différents secteurs et répondent aux besoins complexes et globaux des individus.

En aidant les pays à parvenir à une cohérence politique entre les différents secteurs et en inspirant une plus grande appropriation au niveau national, le Programme a contribué à la mise en œuvre de réponses plus durables face à l'épidémie. Son approche innovante

en matière de coordination multisectorielle, de prise de décision et de responsabilité partagée, ainsi que son engagement vis-à-vis des résultats et son caractère inclusif sont constamment reconnus par la communauté internationale.

Le Programme commun a joué un rôle de premier plan dans l'une des plus importantes mobilisations d'engagement politique, de solidarité et de ressources pour un problème de santé mondial. En élevant l'épidémie au-delà du statut de seule maladie pour en faire un défi mondial de développement et de sécurité de l'être humain, le Programme et la riposte au sida sont parvenus à encourager l'action pour un éventail de déterminants structurels de vulnérabilité, tels que la pauvreté, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la violence et la propriété intellectuelle. Le Programme commun a favorisé l'implication de la société civile, et en particulier celle des personnes vivant avec le VIH, en tant que catalyseur du changement et a collaboré avec succès avec le secteur privé, comme en attestent les progrès réalisés dans le domaine de l'accès aux diagnostics et aux médicaments. En plaçant les personnes au cœur de ses efforts, le Programme commun a joué le rôle d'éclaireur de l'action au regard des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) - en renforçant les capacités de la société civile, des partenaires internationaux et des pays. Le Programme commun a présenté de nouveaux modèles afin de structurer la coopération, notamment au moyen de la constitution d'équipes nationales communes sur le sida et de l'idée des « trois principes » (un plan, une autorité de coordination et un cadre de suivi et d'évaluation). Le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a souligné la pertinence du modèle du Programme commun pour progresser dans la réalisation des OMD et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – en particulier pour son rôle d'exemple en matière de « cohérence stratégique accrue, de coordination, de priorité accordée aux résultats, de gouvernance

inclusive et d'impact au niveau national. »¹ À l'avenir, il sera essentiel de protéger ces aspects du modèle au sein du Programme commun, tout en les renforçant dans l'ensemble du système des Nations Unies, afin d'assurer sur le plus long terme la capacité des Nations Unies à concrétiser les Objectifs de développement durable. Comme le prévoit le Programme d'action 2015 d'Addis-Abeba, la communauté internationale doit s'efforcer de renforcer l'appropriation et la gestion au niveau national des activités de développement du système des Nations Unies dans les pays du programme, d'améliorer la coordination et les résultats, y compris au travers de la réalisation de progrès supplémentaires

dans le cadre de l'initiative « unis dans l'action », et d'améliorer la collaboration des Nations Unies avec les parties prenantes et les partenaires concernés.

Le programme mondial de lutte contre le sida est aujourd'hui plus ambitieux que jamais, guidé par la Stratégie du Programme commun de l'ONUSIDA 2016-2021, la Déclaration politique de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2016 sur l'éradication du sida et les ODD pour mettre fin à l'épidémie d'ici 2030. Dans le même temps, le Programme commun est confronté à des contraintes budgétaires de plus en plus fortes. D'après

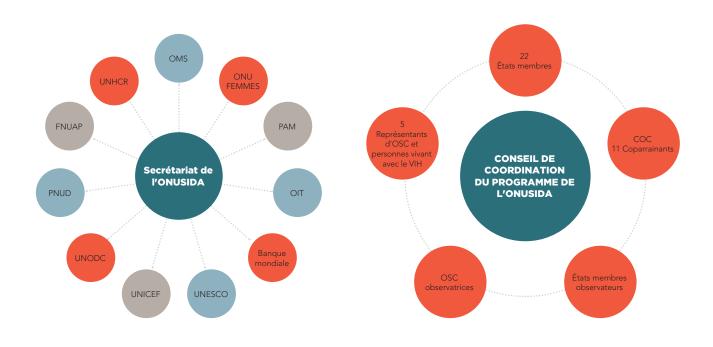
# L'ONUSIDA, en bref

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida guide et mobilise le monde pour réaliser sa vision partagée de zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida, et travaille en étroite collaboration avec des partenaires internationaux et nationaux afin de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030 dans le cadre des Objectifs de développement durable.

Le mandat du Programme, tel que le prévoit la résolution 1994/24 de l'ECOSOC, consiste à : diriger à l'échelle mondiale la mise en œuvre de la riposte ; (b) établir et promouvoir un consensus global autour de la politique et des approches programmatiques ; (c) renforcer la capacité du système des Nations Unies à suivre les tendances et veiller à la mise en œuvre de politiques et de stratégies adéquates et efficaces au niveau national ; (d) renforcer la capacité des gouvernements à élaborer des stratégies nationales globales et à mettre en œuvre des activités efficaces pour lutter contre le VIH ; (e) promouvoir une vaste mobilisation politique et sociale afin de prévenir le VIH et de faire face à l'épidémie au sein des pays, en veillant à ce que les réponses nationales impliquent un large éventail de secteurs et d'institutions ; (f) promouvoir un engagement politique plus ferme dans la riposte contre l'épidémie aux niveaux mondial et national, y compris au travers de la mobilisation et de l'affectation des ressources adéquates.

L'ONUSIDA est le premier et à ce jour le seul programme commun coparrainé du système des Nations Unies. Il englobe un Secrétariat dédié et 11 organisations du système. L'ONUSIDA est piloté par une structure de gouvernance unique qui rassemble les représentants de 22 États membres et des 11 Coparrainants, ainsi que cinq représentants de la société civile en tant que membres à part entière du Conseil de coordination du Programme.

L'ONUSIDA met actuellement en œuvre sa stratégie 2016-2021 qui illustre l'approche de « procédures accélérées » destinée à mettre un terme à l'épidémie de sida. Elle est un appel pressant aux investissements de départ, à la réalisation de l'objectif de traitement « 90-90-90 » et à la réduction massive du nombre de personnes contractant le VIH chaque année.



les données du mois de juin 2016, il était prévu que le revenu pour le Programme commun en 2016 soit de près d'un tiers inférieur au budget approuvé par le Conseil. Ce déficit budgétaire constitue une crise qui affecte considérablement la capacité des Coparrainants et du Secrétariat à fournir le niveau de support visé par la Stratégie de l'ONUSIDA. Le Programme commun doit être en mesure de diriger à l'échelle mondiale une riposte accélérée pour mettre fin au sida, tout en identifiant de nouveaux moyens de mobiliser des ressources et en démontrant sa valeur ajoutée. À ces fins, il doit renforcer les caractéristiques qui ont contribué à sa réussite tout en continuant à innover-en renforçant sa gouvernance et en améliorant le travail conjoint afin d'optimiser les avantages comparatifs des institutions des Nations Unies, tout en veillant à ce que les compétences et les structures des Nations Unies soient stratégiquement financées, responsables et capables de mettre en œuvre rapidement les actions requises pour contribuer à la stratégie de riposte accélérée. Ces difficultés soulèvent des questions essentielles quant à l'avenir du modèle du Programme commun.

Certains de ces aspects ont été examinés par l'Assemblée générale dans le cadre de l'Examen quadriannuel complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Les thèmes examinés incluaient les approches multipartites, les actions horizontales et le regroupement des capacités des différentes entités des Nations Unies au moyen d'un mécanisme conjoint de planification, de financement, de surveillance et d'attribution des responsabilités. Dans ce contexte, les travaux du Panel seront directement pertinents pour surmonter les difficultés liées à la mise en œuvre de l'Examen quadriannuel.

# QU'EXIGENT LES ODD DU PROGRAMME COMMUN? COMMENT L'ONUSIDA PEUT-IL CONTRIBUER À ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES DANS SON ENSEMBLE?

Depuis sa création, il y a vingt 20 ans, le Programme commun a considérablement évolué afin de prendre en compte les progrès réalisés et de s'adapter au contexte dynamique de l'épidémie. Dans le cadre de la prochaine phase de la riposte au sida, le Programme commun devra identifier les réformes qui doivent être apportées à son modèle et à ses partenariats afin de parvenir à l'éradication de l'épidémie. Ces efforts sont susceptibles de contribuer à l'élaboration de solutions et de nouveaux modèles permettant de surmonter des problèmes complexes qui dépassent le cadre de la riposte au sida.

Dans l'examen des possibilités d'amélioration, il est possible de tirer des enseignements à partir des réussites du Programme commun en matière de mise en œuvre d'une collaboration responsable, ciblée et fondée sur les résultats, et de s'inspirer des nouvelles meilleures pratiques issues de partenariats novateurs établis dans le domaine du développement. Cet examen des enseignements retenus et des possibilités de renforcer le modèle du Programme commun offrira

également une précieuse contribution à la multiplication des appels en faveur d'approches multipartites et multisectorielles dans le domaine de la santé mondiale, telles que la Plateforme multipartite sur la Gouvernance pour la Santé de la Commission d'Oslo², UN Health³, et un mécanisme de coordination de haut niveau des Nations Unies sur la résistance antimicrobienne⁴. Il permettra par ailleurs de promouvoir les efforts visant à favoriser l'obtention de meilleurs résultats dans les domaines du développement, des droits et de l'égalité des sexes au regard des ODD.

# CADRE DE TRAVAIL: PANEL MONDIAL STRATÉGIQUE DU MODÈLE DU PROGRAMME COMMUN ONUSIDA

## TRAVAIL CONJOINT

Au cours du temps, les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA ont acquis une expertise considérable dans le cadre de la riposte multisectorielle au travers de la présence de spécialistes dans plus de 80 pays et du soutien des Équipes régionales. Chaque organisation coparrainante ajoute par ailleurs à l'avantage concurrentiel et contribue au mandat de sa propre institution en complétant le rôle du Programme commun dans l'éradication du sida.

Afin de renforcer le travail conjoint, le Programme commun a accompli de grandes avancées pour accroître son efficacité et se concentrer davantage sur les résultats. Parmi les actions mises en œuvre, nous pouvons citer la définition d'un ensemble de résultats mondiaux ciblés, l'introduction puis l'amélioration d'une stratégie de Répartition des tâches avec le recours aux Équipes spéciales interinstitutions, l'élaboration et l'amélioration d'un cadre commun unique pour la planification, le budget, les résultats et les responsabilités (UBRAF), ainsi que le système de suivi du programme commun (JPMS).

Tandis que des priorités ont été définies, les processus du Programme commun visant à planifier et à travailler conjointement, en renforçant la surveillance, pourraient nécessiter une mise à jour afin de favoriser la mise en œuvre du Programme et la production de résultats. Le Plan mondial visant à éliminer les nouvelles infections par le VIH chez les enfants et à préserver la vie de leurs mères nous offre différentes leçons en termes d'efficacité de la collaboration. Parmi les principaux aspects qu'il convient de noter, citons : un plan spécifique, limité dans le temps et axé sur un nombre limité de pays agissant avec un sentiment d'urgence; une appropriation par le pays; une structure de gouvernance pratique, multipartite, qui a optimisé l'engagement, y compris celui du secteur privé ; le recours à une équipe spéciale interinstitutions en tant qu'instrument de coordination du support technique, sous la direction d'un Comité d'orientation inclusif; la clarté quant à l'attribution des responsabilités de gestion (un Coparrainant, un donateur et le Secrétariat) et ; la présentation de rapports relatifs aux résultats au Conseil.

Le Programme commun s'efforce d'accélérer la riposte, tandis que la nature indivisible des ODD requière que les Nations Unies abattent les cloisons, ce qui impose au Programme de renforcer ses mécanismes de travail conjoint afin de répondre efficacement aux besoins des pays.

 $<sup>2\</sup> http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(13)62407-1/fulltext?\_eventId=login$ 

<sup>3</sup> http://globalhealth.thelancet.

com/2013/06/25changing-perspective-disease-control-healthy-people 4 http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(16)31079-0/fulltext?rss=yes

Les questions susceptibles d'être examinées par le Panel incluent :

- L'actuelle Répartition des tâches entre les Coparrainants et le Secrétariat en vertu du mandat du Programme commun, conformément aux dispositions de l'ECOSOC.
- Les possibilités d'optimiser les avantages concurrentiels et d'éviter la duplication des efforts entre le Secrétariat et les Coparrainants, au niveau du siège comme au niveau régional, tout en garantissant que les Équipes conjointes des Nations Unies disposent d'un appui politique et technique approprié pour mettre en œuvre la riposte accélérée.
- Les stratégies permettant de parvenir à un déploiement optimal du personnel et des ressources afin de soutenir la concrétisation des objectifs de la riposte accélérée de la Stratégie de l'ONUSIDA et de la Déclaration politique de 2016 relative à l'éradication du sida.
- Les mécanismes permettant de garantir l'efficacité des Équipes conjointes sur le sida au niveau national, notamment lorsque les Coparrainants et/ou le Secrétariat ne disposent pas du personnel ou des ressources financières nécessaires dans le pays pour s'acquitter de leur mission conformément à la Répartition des tâches.

## **GOUVERNANCE**

Les principaux mécanismes de la gouvernance du Programme commun incluent l'ECOSOC, le Conseil de Coordination du Programme (CCP), ainsi que le COC. Le CCP est reconnu comme une brillante illustration de gouvernance inclusive, multipartite. En tant que plate-forme rassemblant les intérêts des gouvernements, de la société civile et des organisations des Nations Unies, il offre un espace essentiel pour garantir que les voix des populations les plus touchées sont prises en considération lors de l'élaboration des politiques du Programme commun. Le Conseil est parvenu à adopter des stratégies de plus en plus ambitieuses—non seulement pour le Programme commun, mais également pour la riposte mondiale face au sida dans son ensemble.

20 ans après la création de l'ONUSIDA, le Panel mondial stratégique doit examiner des possibilités d'accroître l'efficacité des structures de gouvernance du Programme commun afin de mieux soutenir les efforts visant à mettre en œuvre la Stratégie 2016–2021 de l'ONUSIDA.

Les questions susceptibles d'être examinées par le Panel incluent:

- La composition du Conseil offre-t-elle une représentation des acteurs les plus pertinents pour la riposte accélérée et l'éradication du sida?
- L'éventail des organisations des Nations Unies qui interviennent actuellement en tant que Coparrainants est-il aligné sur les besoins de la riposte au sida et ses liens inhérents avec l'ensemble des ODD?
- Comment promouvoir les synergies et réduire les doublesemplois et les approches cloisonnées entre les organisations et les programmes internationaux pertinents – tels que Stop TB et le Fonds mondial – et d'autres acteurs non gouvernementaux, y compris des fondations, la société civile,

- les organisations syndicales et patronales, le secteur privé et la communauté scientifique, ainsi que d'autres organisations des Nations Unies, telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)?
- Comment renforcer la relation entre les Comités de coparrainants et le CCP et impliquer plus concrètement l'ensemble des Nations Unies dans l'élaboration des politiques et des stratégies relatives à la riposte mondiale face au sida?

# FINANCEMENT ET REDEVABILITÉ

En dépit du support international constant dont bénéficie le Programme commun, son modèle de mobilisation des ressources est en difficulté. Le revenu projeté pour 2016 et 2017 est largement en deçà du budget approuvé par le Conseil—ce qui soulève des questions quant à la pérennité du modèle à long terme. L'approche actuelle du Programme commun mise essentiellement sur les fonds de base levés par le Secrétariat. Les fonds de base—les ressources reflétées dans l'UBRAF—jouent un rôle de catalyseur dans la capacité des Coparrainants à mobiliser des fonds supplémentaires autres que ces ressources essentielles et dynamisent le financement pour la riposte au sida plus généralement.

Le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) est un instrument de l'ONUSIDA dont l'objectif est de concrétiser la Stratégie de l'ONUSIDA et de réaliser la vision relative à l'éradication du sida. Il souligne le rôle, les résultats escomptés et le budget du Programme commun et est conçu pour optimiser la cohérence et l'impact de la riposte du système des Nations Unies face au sida. L'UBRAF est l'unique instrument du genre au sein du système des Nations Unies. Il rassemble les efforts de 12 organisations au sein d'un même cadre. Il reflète les appels formulés dans le cadre ODD en faveur de coalitions créées pour répondre à des fins spécifiques, d'une programmation et d'équipes conjointes et de l'attribution de résultats collectifs. Un perfectionnement de l'UBRAF, ou la création de mécanismes supplémentaires, pourrait être nécessaire afin de s'assurer que le Programme commun apporte le degré de soutien de qualité dont les pays ont besoin pour mettre en œuvre la riposte accélérée.

Les questions susceptibles d'être examinées par le Panel incluent:

- Comment garantir que des ressources suffisantes sont mobilisées et affectées de sorte à fournir les capacités nécessaires aux différentes organisations des Nations Unies œuvrant à la concrétisation des objectifs de la Stratégie de l'ONUSIDA et comment assurer la responsabilisation du CCP eu égard aux résultats?
- En tant que partenaire essentiel du Fonds mondial, et suite à une reconstitution satisfaisante de ses ressources, quelles opportunités permettent de financer l'ONUSIDA et le système des Nations Unies afin de tirer pleinement parti de ses contributions exceptionnelles à l'efficacité des investissements du Fonds, tout en protégeant la nature intergouvernementale du Programme commun?
- Comment définir une répartition optimale des ressources entre le Secrétariat et les Coparrainants au moyen d'une

approche différentiée afin de parvenir à de meilleurs résultats et à une plus grande valeur ajoutée?

- Comment renforcer les processus de planification et d'élaboration des rapports au niveau national, y compris au moyen d'une amélioration des paramètres permettant d'évaluer les résultats, tout en les alignant sur les efforts plus généraux de planification et d'élaboration de rapports relatifs au travail conjoint des Nations Unies au regard des ODD?
- Comment démontrer plus efficacement la valeur ajoutée des activités/dépenses du Programme commun et de celles de chaque Coparrainant et du Secrétariat et comment en rendre compte?

# PANEL MONDIAL STRATÉGIQUE: STRUCTURE ET CALENDRIER

# UNE STRUCTURE ALLGÉE ET EFFICACE

Helen Clark, Administratrice du PNUD, et Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA, convoqueront le Panel mondial stratégique globale. Établi avec l'implication active des Hauts responsables des organisations du COC, le Panel sera présidé par Awa Coll-Seck, Ministre de la Santé, Sénégal, et Lennarth Hjelmåker, Ambassadeur pour la santé mondiale, Suède. Le Panel sera constitué d'un nombre limité (15 environ) de membres hautement expérimentés disposant d'une connaissance approfondie du Programme et du paysage changeant du développement. Il rassemblera notamment des présidents du CCP et des représentants de pays partenaires et de la société civile.

# CRITÈRES DE SÉLECTION DES MEMBRES DU PANEL

La Sélection des membres du Panel veillera à garantir la diversité en termes de représentation géographique, de communautés représentées et de domaines d'expertise technique. Critères déterminants pour la sélection des membres du Panel:

- être un représentant d'une partie prenante clé ou d'un pays impliqué dans la riposte au VIH et/ou dans le paysage mondial de la santé/du développement;
- disposer des capacités et disponibilités requises pour s'impliquer de façon constructive pendant toute la durée du Panel;
- disposer d'une compréhension claire et d'une connaissance approfondie du Programme.

# STRUCTURE DU PANEL PROPOSÉE

Le Panel sera composé des représentants suivants :

- Président du CCP (1)
- Hauts responsables d'organisations du COC de l'ONUSIDA (2)
- Autres États membres (9)
- Société civile/Fondations (4)

# **RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

Rôle des Coorganisateurs

- Préparation et approbation du Mandat du Panel
- Sélection, invitation et nomination des membres du Panel, en accord avec les Coprésidents
- Convocation des réunions du Panel et des consultations multipartites
- Organisation des communications avec le COC
- Révision et approbation du Rapport final et des Recommandations, en accord avec les Coprésidents
- Présentation au CCP des recommandations relatives au modèle révisé, sur la base du rapport du Panel

# Rôle des Coprésidents

- Préparation et approbation du Document de référence
- Présidence des réunions du Panel
- Présidence de la consultation multipartite virtuelle
- Direction et gestion de la deuxième consultation multipartite
- Préparation et approbation des rapports de réunion du Panel et de la réunion multipartite
- Révision et approbation du Rapport final et des Recommandations, en accord avec les Coorganisateurs

# Rôle des membres du Panel

- Participation à deux réunions du Panel et à la seconde consultation multipartite
- Contribution substantielle à l'élaboration du Document de référence du Panel, du Rapport final et des recommandations
- Approbation du Rapport final et des recommandations
- Diffusion des résultats et des recommandations du Rapport final par l'intermédiaire de réseaux personnels/professionnels

## **ÉTAPES**

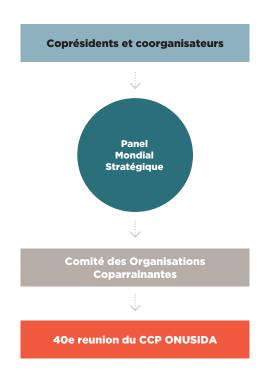
Deux réunions du Panel tenues en personne devraient être organisées à Genève au début de l'année 2017. En tant que contributions aux travaux du Panel, deux consultations multipartites seront par ailleurs organisées, avec la participation de hauts représentants des organisations du COC, de membres du Panel, de la société civile, de partenaires d'exécution, du secteur privé et d'autres leaders mondiaux, régionaux et nationaux. La première de ces consultations multipartites sera virtuelle.

Le Panel présentera un Rapport final et des Recommandations aux dirigeants du Programme commun de l'ONUSIDA en mars 2017. Lors de la 40e réunion du CCP, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA et le COC présenteront un modèle révisé sur la base des recommandations formulées par le Panel.

## CALENDRIER PROPOSÉ

#### 2e réunion du Préparation du 1e réunion du 40e réunion du **Panel Panel Panel CCP** Le Directeur Les membres du Les membres du L'ONUSIDA exécutif de Panel examinent Panel examinent le présente une proposition de l'ONUSIDA et le Document de projet de Rapport l'Administratrice référence et le modèle révisé processus de consultation Déc 2016 Jan - Feb Mars Avril Mai - Juin **Consultation virtuelle Consultation multipartite** Consultation en ligne Discussions entre les parties prenantes au visant à soulever un vaste engagement sur sujet des modifications différentes questions à susceptibles d'être débattre apportées au modèle de I'ONUSIDA

# STRUCTURE DU PANEL PROPOSÉE





ONUSIDA Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida

20 Avenue Appia 1211 Genèva 27 Suisse +41 22 791 3666

unaids.org